

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 20542

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 8

Après l'alinéa 70, insérer l'alinéa suivant :

« V bis. - À la seconde phrase du premier alinéa de l'article 12 de l'ordonnance n° 2002-411 du 27 mars 2002 relative à la protection sanitaire et sociale à Mayotte, la référence : « 1° ter » est remplacée par la référence : « 2° ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination.